MOTIFS

DE

PEINTURE

DÉCORATIVE



Imprimerie et Etabl: Litho. de Ch. Claesen, à Liège

MOTIFS

DE

PEINTURE DÉCORATIVE

POUR

APPARTEMENTS MODERNES

PAR

HIPPOLYTE GRUZ

PEINTRE-DÉCORATEUR

PARIS

C. CLAESEN, ÉDITEUR

LIBRAIRIE SPÉCIALE DES ARTS INDUSTRIELS ET DÉCORATIFS

30, RUE DES SAINTS-PÈRES, 30

LIÉGE
20, RUE DU JARDIN BOTANIQUE

BERLIN
ALEXANDRINENSTRASSE, 92

AVANT-PROPOS

Comme de tous les arts somptuaires, on peut dire de la Peinture décorative qu'elle a reflété dans son application les diverses phases de notre état social. Avant la Révolution elle était pour ainsi dire bornée aux édifices publics et aux hôtels des grands seigneurs. Avec la République et l'Empire elle s'est démocratisée et est entrée dans les habitations relativement plus modestes; mais comme elle demandait, pendant cette période, ses inspirations au grand art grec et romain, elle conservait une solennité d'allures qui l'écartait encore des intérieurs bourgeois. Elle y pénétra sous la Restauration et Louis-Philippe. Cependant la Peinture décorative ne traversa jamais de moments plus dangereux pour son extension. A cette époque, en effet, la vie publique s'éveillait fortement, et avec elle le luxe dans les lieux de réunion. Les établissements publics répondant aux préoccupations artistiques et surtout picturales du moment demandèrent leur parure à la peinture. Par une réaction inévitable les salons privés l'abandonnèrent pour se vouer exclusivement au blanc et or; et ils n'y seraient sans doute pas revenus si une question d'économie n'eût modifié la face des choses. Les lieux publics adoptèrent à leur tour le blanc et or, parce qu'il coûtait moins cher que la décoration polychrome. Dès lors le mouvement inverse se produisit dans les salons.

Pendant le cours de ces évolutions, la fortune de la bourgeoisie s'était considérablement développée, et d'un autre côté, grâce aux grandes publications artistiques qui avaient surgi, le goût s'était développé chez elle comme dans toutes les classes. Il s'en suivit qu'on eut plus souvent recours à la peinture décorative, et qu'on admit comme un principe, qu'à nos appartements modernes de dimensions relativement restreintes, ne pouvaient s'appliquer sans modification les genres inventés pour les immenses salles de nos pères. Il devint dès lors indispensable de choisir des motifs appropriés dans les différents styles et d'en faire des ensembles en parfaite harmonie avec les exigences de la vie contemporaine.

Répondre à ce besoin nouveau, tel a été le but de l'auteur et le nôtre en éditant les *Motifs de peinture décorative pour appartements modernes.*

M. Gruz n'a pas voulu donner dans cet ouvrage un traité de composition; il s'est renfermé dans le cadre spécial dont nous venons de tracer les limites, c'est-à-dire qu'il a mis tous ses efforts à rassembler les éléments caractéristiques des divers genres de peinture décorative, et à choisir, suivant les règles du goût, ceux qui se trouvent le mieux en rapport avec les usages et les ressources de la moyenne fortune.

C'est dans cette appropriation que consiste la pensée-mère et l'originalité de son travail.

Ses compositions ont été arrêtées de façon à les rendre immédiatement applicables; mais elles ont été calculées de manière à pouvoir être exécutées dans des circonstances essentiellement diffé-

rentes et sur une échelle plus ou moins grande. Elles ne perdront rien de leurs caractères, si on ne les dépayse pas en voulant les appliquer à des monuments publics ou à des hôtels particuliers trop importants.

C'est donc avant tout un ouvrage pratique que M. Gruz a eu la prétention de produire, et nous croyons qu'il a pleinement réussi. A ce point de vue, il nous eût été difficile de nous adresser à plus compétent que lui ; il a en effet tous les titres à l'attention des praticiens, comme le montre la liste des travaux auxquels il a pris part et que nous donnons ci-dessous comme le plus sérieux et le plus véridique des éloges.

MONUMENTS PUBLICS

1852	Hôtel de Ville de Paris.	sous la direction de MM.	Lesueur.
	Tuileries. . . .		Visconti
1853	Ministère de la Justice.	—	Destailleurs.
1854	Palais du Luxembourg.	—	De Gisors.
	Château de Fontainebleau.	—	Lefuel.
1855	Ministère des Affaires étrangères.	—	Lacornet.
	Exposition universelle	—	—
1856	Palais de Justice de Rennes.	—	Duban.
1857-1858	Ministère d'État au Louvre	—	Lefuel.
1859	École des Beaux-Arts.		Duban.
1865-1866	Hôtel de Ville de Marseille.		Nolau.
1867	Château de Pierrefonds.	—	Viollet-le-Duc.

TRAVAUX PARTICULIERS

Hôtel du prince Napoléon, avenue Montaigne.	—	Normand.
Hôtel Fould.	—	Duban.
Hôtel Païva.	—	Mauguin.
Hôtel Aguado.	—	Caillaux.

Pour nous, nous avons mis tous nos efforts à rester digne de notre auteur. Nous espérons que les spécialistes reconnaîtront les difficultés que nous imposaient la grande variété des tons qu'offrent nos planches et l'harmonie à conserver entre elles, et qu'ils apprécieront la manière dont nous les avons surmontées.

L'Éditeur.





Gruz inv et del. Ch. Claesen Editeur Paris Liég

Panneaux-Arabesques
(Genre Louis XVI)

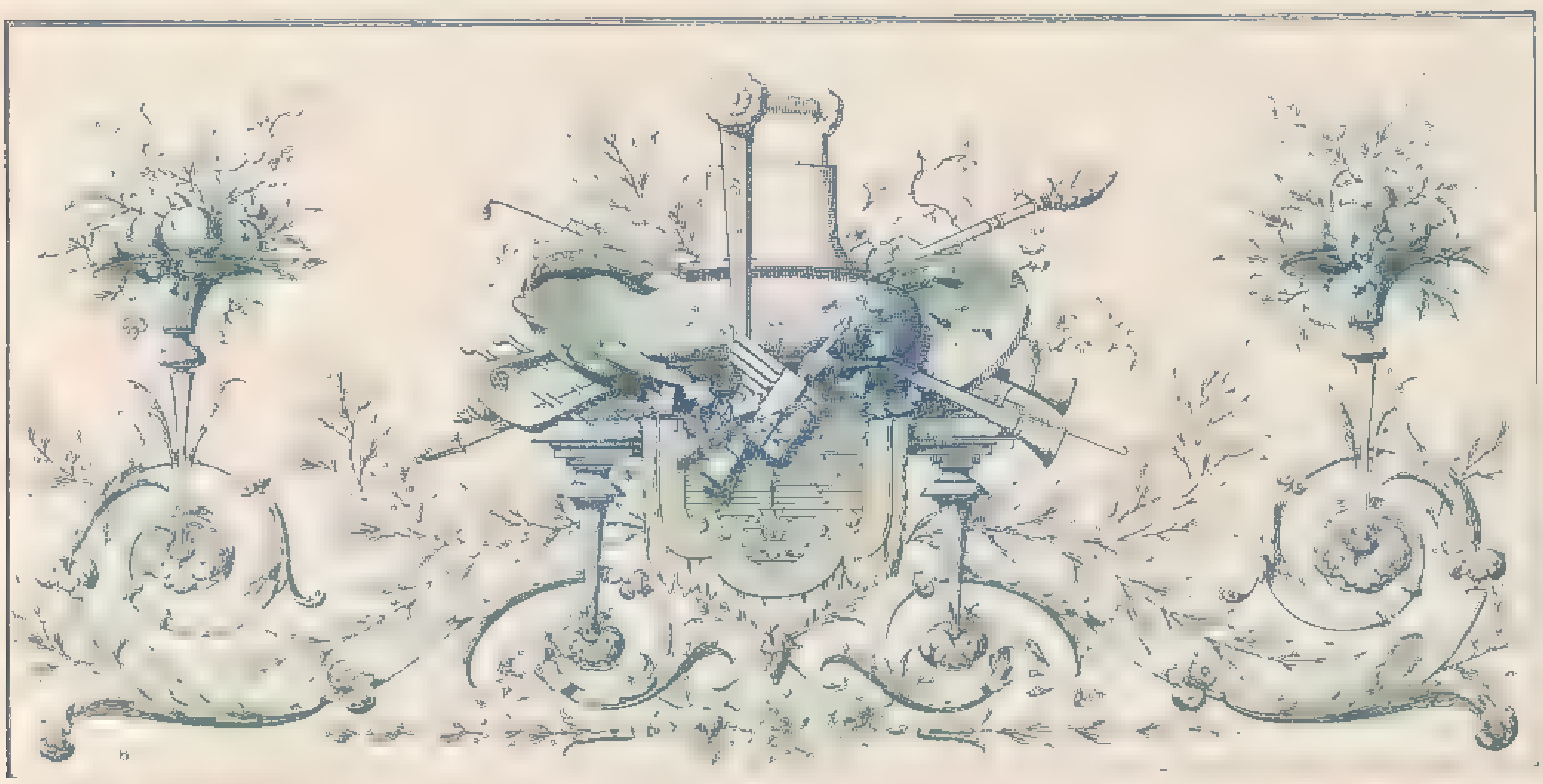


H. Gruz inv et del

Ch Claesen Editeur, Paris Liege & Berlin

Panneaux Arabesques
(Genre Louis XVI)





PANNEAU [illegible]

[illegible]

PANNEAU DE DESSUS DE PORTE

(*Genre Louis XVI*)

Ce panneau peut être coloré de la manière suivante :

Nº 1. — Le ton général sera vert d'eau clair. La large bordure entourant le panneau sera peinte couleur saumon. Le socle du vase ainsi que sa garniture seront en fin d'or jaune rehaussé, tandis que la panse du vase sera en bleu *lapis-lazuli*. Les rinceaux qui s'échappent du vase seront peints en camaïeu violet, striés de jaune clair à leur naissance. Les cornes d'abondance seront en fin d'or jaune. Le médaillon sera couleur de camée. Les chimères, les fruits & les lauriers pourront prendre des couleurs naturelles. Les filets brisés de l'encadrement & les petits culots qui en dépendent seront redessinés en or

Nº 2. Panneau de dessus de porte. — Le ton général du fond sera d'un blanc laiteux. Les rinceaux, sur lesquels posent les pieds de la table surmontée d'un trophée, seront en fin d'or jaune, de même que les deux plateaux à fruits. Les branches de laurier qui accompagnent ces rinceaux seront en vert camaïeu, plus faibles de ton que les rinceaux. Les fruits, de même que le trophée, seront peints en couleurs naturelles.



ÉCOINÇONS ET AUTRES MOTIFS

(Genre Louis XVI)

N° 1. — Le cartouche formant la partie centrale sera, ainsi que les deux cornes d'abondance, exécuté en feint d'or vert rehaussé, le ruban qui les relie, en bleu.

La couronne surmontant le cartouche en feint d'or jaune rehaussé, les perles en blanc.

Les rinceaux, en camaïeu grisaille.

Les fruits, les fleurs et les branches de laurier, en couleurs naturelles.

Le fond, vert d'eau assez soutenu.

N° 2. Ecoinçons. — Fond jaune clair très-doux. Les culots et les rinceaux, en camaïeu bleu. Les entrelacs & le vase contenant les fleurs, en feint d'or jaune rehaussé. Les fleurs et les brindilles, en couleurs naturelles.

N° 3. — Fond blanc, champ formant bordure d'un ton violacé peu soutenu.

La cassolette du groupe central, en feint d'or vert rehaussé.

Le support feint d'or jaune rehaussé, ainsi que les petits culots des angles & les filets.

Les branches de laurier, en vert très-doux.

N° 4. — Fond gris-perle. Filets d'encadrement en or. Le carquois sera d'un bleu assez vigoureux.

Les ailes, les flèches, l'arc et les fleurs en couleurs naturelles.

N° 5. — Fond gris perle. Le cartouche et les ailes, en feint d'or vert rehaussé. La partie centrale & les deux trompettes, en feint d'or jaune rehaussé d'or jaune; les rubans bleus.

Les lauriers d'un vert très-doux.

N°s 6 & 7. — Peuvent s'exécuter, soit en camaïeu rehaussé, soit en feint d'or vert ou jaune rehaussé. Le fond gris ou vert d'eau très-doux.





Echelle de 0m,06 pour 1 M.

H. Gruz inv. et del.

Ch. Claesen Editeur, Paris



PANNEAU DE[illegible]

PANNEAU ET DESSUS DE PORTE

(Genre Louis XV)

N° 1. — Le panneau peut s'exécuter de la façon suivante :

Champ entourant le panneau, d'un ton gris-perle uni.

Fond général, blanc rosé.

Le motif central en forme de cartouche dans lequel se trouve un cartel encadrant un écusson, sera en feint d'or jaune rehaussé.

Les palmes, en feint d'or vert rehaussé d'or vert. L'écusson, d'un bleu légèrement verdâtre

Les motifs du haut & du bas, les quatre parties accompagnant le motif central et les ornements formant l'encadrement général du panneau, seront en feint d'or vert rehaussé d'or jaune. Les contrefonds sur lesquels sont indiqués des bertelés, striés d'or sur fond gris-perle.

Les écailles des quatre parties accompagnant le motif central, or à plat sur fond blanc rosé

N° 2. Dessus de porte. — Champ extérieur gris. Fond général, blanc verdâtre très-doux.

Les ornements de l'encadrement et le socle qui en fait partie, en camaïeu vert rehaussé d'or jaune.

Le trophée en camaïeu rouge laqueux, éclairé d'un ton doré

N° 3. Dessus de porte. — Champ extérieur gris-perle. Fond blanc légèrement coloré.

Les ornements de l'encadrement, camaïeu mêlé de feint d'or dans les naissances.

Les fleurs & les brindilles légèrement colorées de couleurs naturelles, ainsi que le trophée qui sera peint dans des tons plus vigoureux.



H Gruz inv et del.

Ch Claesen Editeur Paris Liège & Berlin





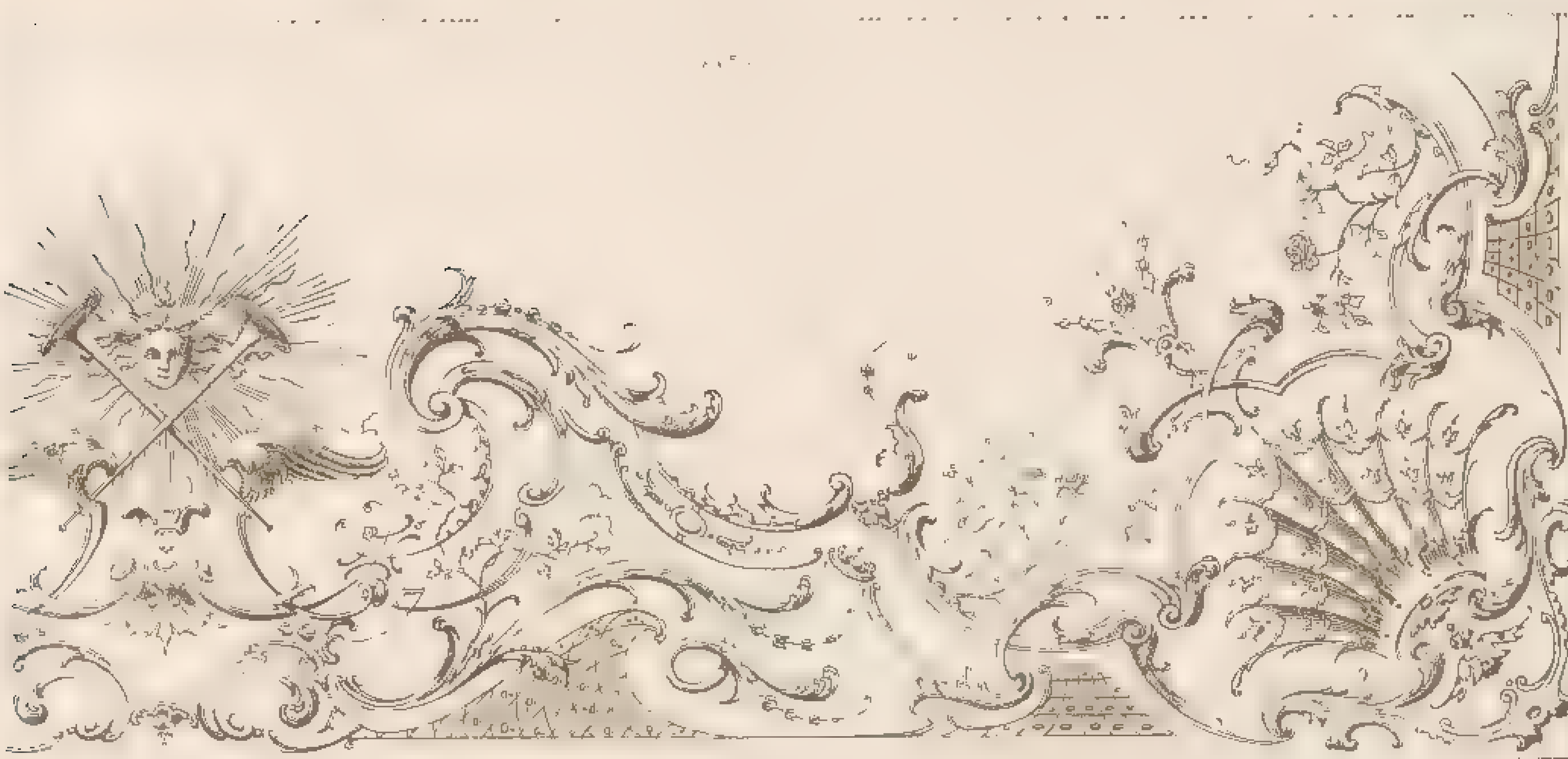
H. Gruz inv et del

Ch. CLAESEN Editeur PARIS Li

·NNEAUX ARABESQUE.
(GENRE LOUIS XV ROCAILLE)









inv. et del. — En Édit. Paris

Motif d'Angle – Motif d'Entourage – Motif dans Partie Cintrée

(Genre Louis XV)

MOTIF D'ANGLE

MOTIF D'ENTOURAGE — MOTIF DANS PARTIE CINTRÉE

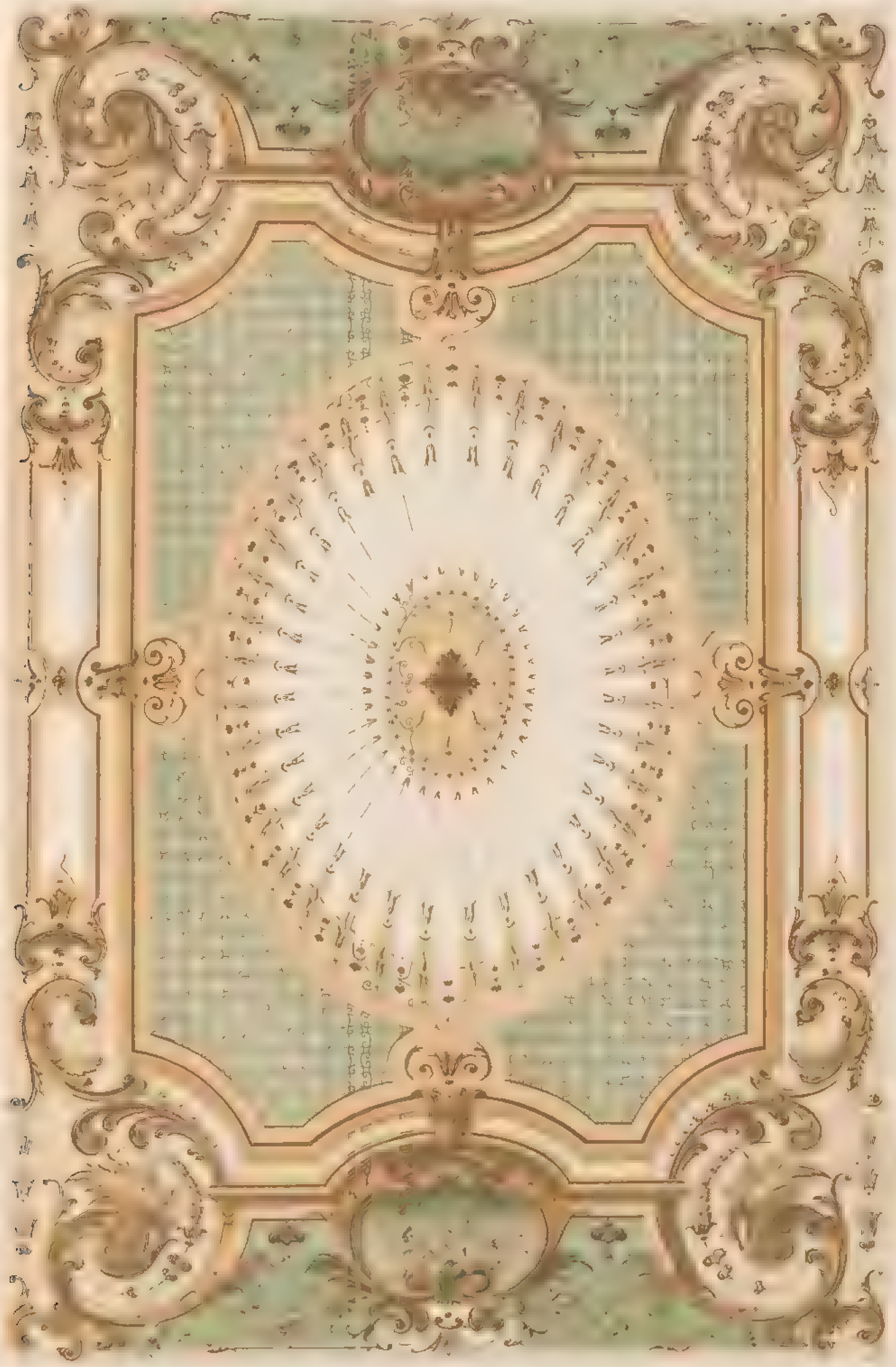
(Genre Louis XV)

N° 1. MOTIF D'ANGLE. — Peut se faire en camaïeu bleu éclairé d'un ton vert clair; les brindilles et les feuillages seront en gris verdâtre clair se rattachant au fond; le camée de l'intérieur du cartouche en grisaille colorée sur fond d'or vert bertelé, ton général blanc chaud.

N° 2. MOTIF D'ENTOURAGE. — Peut s'exécuter en feint d'or jaune rehaussé d'or jaune; les brindilles en coloris léger, les contre-fonds en ton gris chaud, le quadrillé en or à plat repiqué; ton général blanc.

N° 3. MOTIF DANS PARTIE CINTRÉE. Les ornements de ce motif seront en camaïeu bleu verdâtre, mêlés de feint d'or jaune aux naissances; les fleurs et les brindilles en coloris très-doux; le trophée du milieu en coloris soutenu sur un fond saumon, les champs en gris légèrement violacé; ton général blanc laiteux.







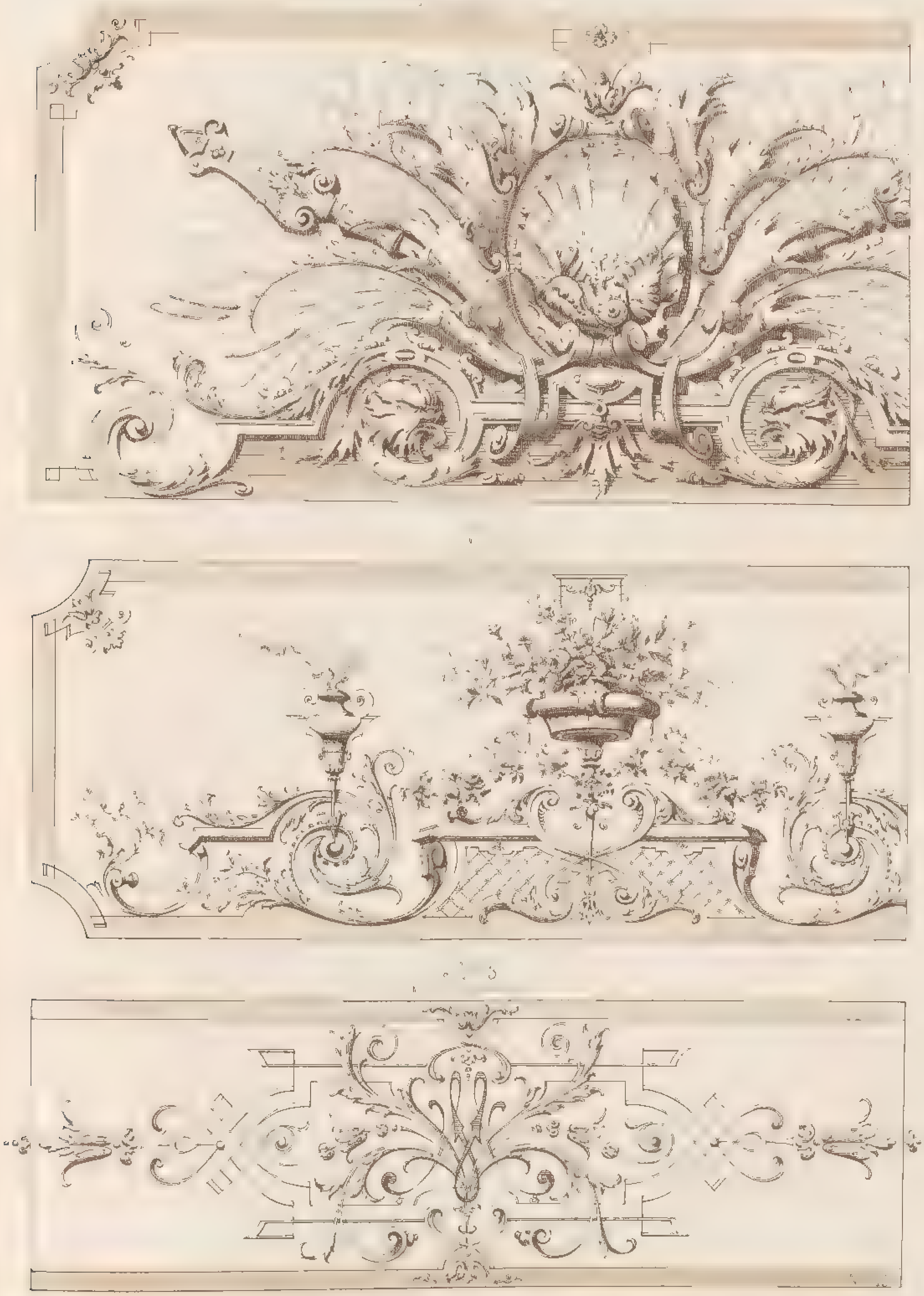


H Gruz inv et del

Ch Claesen Editeur Paris, Liege & Berlin

Petit Salon Plafond
(Genre Renaissance)





Z inv et de

DETAILS
Genre Louis XIV

DESSUS DE PORTE

(Genre Louis XIV)

N° 1. — Le cartouche, la coquille intérieure ainsi que les ornements qui en sont l'accompagnement, peuvent s'exécuter en camaïeu rosé; les roseaux, en vert bleuâtre se perdant sur le fond

Les coquillages de l'intérieur de la grande coquille seront peints dans leur ton naturel assez accentué, puisqu'ils forment le centre de la composition.

La partie sur laquelle repose le cartouche peut être en feint d'or rehaussé d'or, se terminant en camaïeu pour les têtes de dauphin et l'extrémité des ornements rehaussée

Les avirons seront ton d'or; le tout sur un fond gris-perle.

N° 2. — Le vase du milieu, ainsi que les deux brûle-parfums, la base et les ornements qui en dépendent, seront en feint d'or rehaussé.

Les enroulements sortant des consoles de la base, en feint d'or rehaussé en ce qui concerne la construction, et en camaïeu pour les ornements.

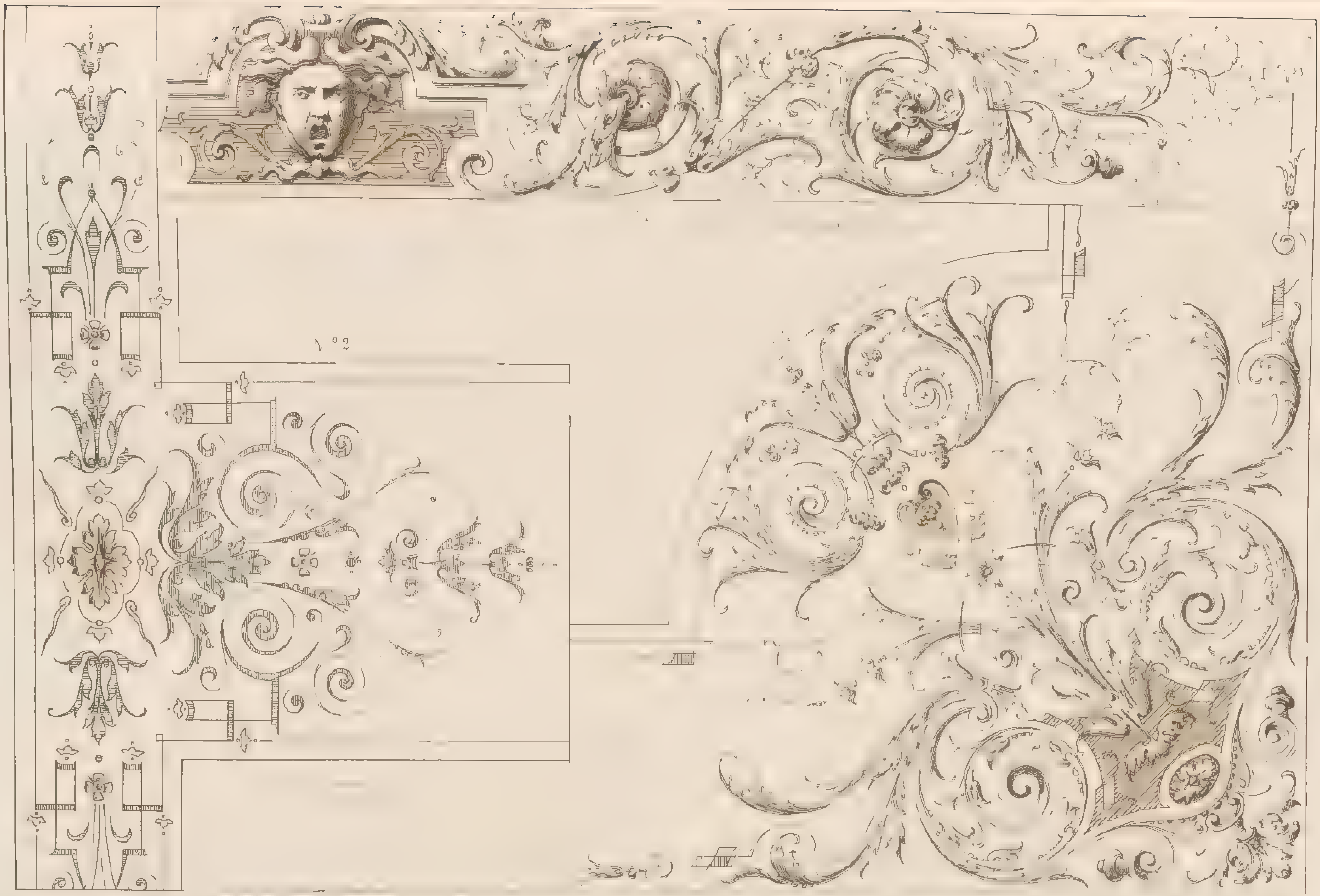
Les fleurs, la fumée et les petits échappés de feuillages, en coloris.

Les semis du fond de la base ainsi que les encoignures et les filets qui forment l'encadrement, en or plat.

Le tout sur fond d'un ton peu soutenu.

N° 3. — Les ornements peuvent s'exécuter en feint d'or rehaussé.

Les filets brisés ainsi que l'M majuscule du milieu, en or à plat, avec repiqué pouvant s'appliquer indistinctement sur tous les fonds possibles



DETAILS

Ch. Claesen Editeur

MOTIFS D'INCRUSTATIONS OU NIELLÉS

(Genre Louis XIV)

Ce genre s'emploie généralement à la décoration de bureaux, cabinets, salles à manger, et s'applique sur fond noir, écaille ou bois quelconques. La moulure de la pièce sera or sur le fond choisi.

N° 1. — Motif occupant les parties supérieure et inférieure d'un panneau de porte ou de tout autre panneau de forme allongée.

N° 2. — Motif d'angle pouvant s'appliquer dans un larmier, comme dans un large champ encadrant une partie d'assez grande dimension.

N° 3. — Motif d'angle pour une voussure de petite dimension servant d'encadrement à un plafond.

N° 4. — Motif pouvant également s'appliquer dans un larmier et servir de complément au N° 2, comme partie milieu avec motif intermédiaire, le tout se reliant par des filets.

N° 5. — Motif pouvant servir comme frise courante dans une corniche de petite dimension, ou s'appliquer dans le champ d'un panneau comme encadrement.



Motif d'Incrustations
Genre Louis XIV

MOTIFS D'INCRUSTATION OU NIELLES

(Genre Louis XIV)

Ces motifs ont la même application que ceux de la planche XXIX, mais ils s'emploient noir sur or pour les parties de petites dimensions seulement.

N° 1. — Motifs occupant l'extrémité d'un panneau de forme allongée et se reliant par des filets à un autre motif semblable.

N° 2. — Motif pouvant s'appliquer dans la partie supérieure et inférieure d'un panneau d'assez grande dimension et se reliant l'un à l'autre par des filets.

N° 3. — Motif formant milieu dans un panneau de grande dimension et dont la forme allongée permet à ce motif de se relier par des filets à d'autres motifs de dimensions moindres, aux deux extrémités du panneau.

N° 4. — Même application que le N° 1.

N° 5. — Motif s'employant comme ornement courant dans les champs d'un grand panneau comme bordure, dans un larmier ou dans les frises d'une corniche de dimension restreinte.



PANNEAUX D'INCRUSTATION

(Genre Louis XIV)

Ces panneaux peuvent s'appliquer comme panneaux d'incrustation, sur une frise ou sur un soubassement de petites dimensions, sur une porte comme panneaux occupant la partie supérieure ou inférieure par rapport à leur disposition horizontale.

Ils pourront aussi servir à orner des caissons dans un plafond; mais dans ce cas ils auront à subir une sorte de transformation dans les fonds qui, au lieu d'être traités dans le principe primitif (fond noir ou écaille,, devront être remplacés par des couleurs variées sur lesquelles on procéderait en peinture, soit avec des teintes plates, soit avec l'or de même à plat, modelés seulement par des redessinés formant la gravure.



E. Gruz inv. et del — Ch. Claesen Éditeur Paris Liège & Berlin

Motifs d'Incrustations
Genre Louis XV

DÉTAILS

(*Genre Louis XIV*)

N° 1. — Frise interrompue par des motifs en sculpture, exécutée en camaïeu bleu rehaussé de blanc rosé; les petites brindilles de feuilles de lierre s'échappant des rinceaux ainsi que les bertelés sur lesquels repose la tête, en saillie d'or

Le ton du fond sur gris vineux assez ferme

N° 2. Motifs d'incrustation sur une surface rectangulaire divisée en quatre parties formant la croix dont les champs sont inégaux

Exécuté en ton amarante à plat pour tout ce qui est rayé; les parties restées en blanc, ainsi que les petits filets longeant les champs et se terminant au petit trois-feuilles, en or à plat repiqué, les rosaces en saillies d'or; le ton du fond bois de chêne

N° 3. — Angle de plafond. Exécuté en camaïeu bleu violacé fendu par un ton jaune verdâtre à la partie inférieure des culots et aux naissances. Les filets rompus formant entrelacs ainsi que les petits ornements et culots qui s'y rattachent, en feint d'or rehaussé; les bertelés en or jaune. Le fond d'un ton vert d'eau très-doux.



E. Grus, inv. et lith. Ch. Claesen Editeur, Paris, Liège & Berlin

Lambris - Chambre a Coucher
(Genre Louis XIII)



Mètre

Nº 33



H. Gruz inv. et del.

Éditeur, Paris, Liège & Berlin

Panneau

Porte

Chambre a Coucher

(Genre Louis XIII)





A. Gruz inv et del — Ch. Claesen Éditeur, Paris [illegible]

Plafond - Cabinet de travail
(Genre Louis XIII)



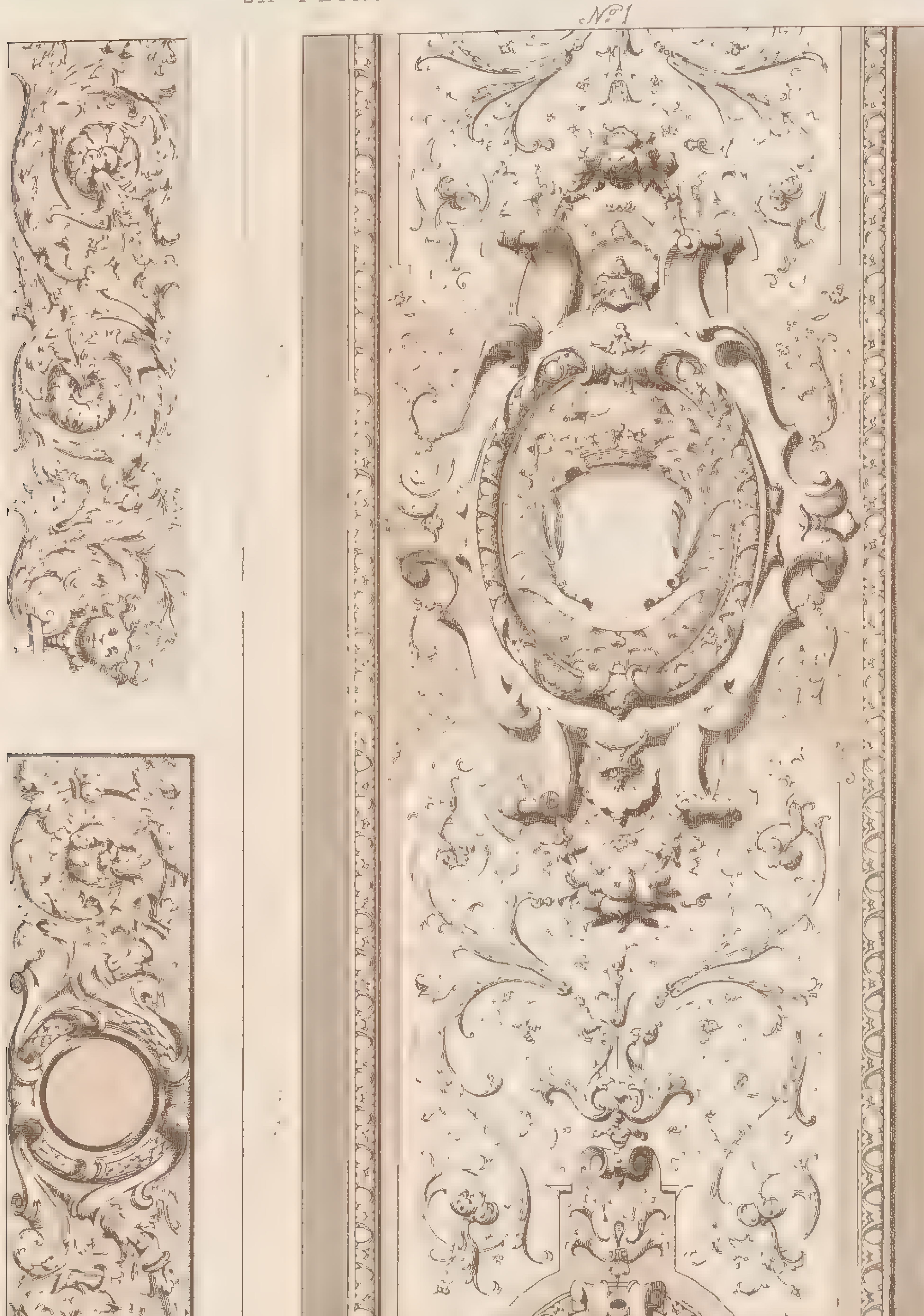
Chambre de travail Porte

(Genre Louis XIII)



La Peinture Décorative

N° 1



Arc double au Frise courante et Panneau
de Couronnement de Porte
(Genre Louis XIII)

ARC-DOUBLEAU

FRISE ET DESSUS DE PORTE

(Genre Louis XIII)

La décoration de l'arc-doubleau peut être peinte de la manière suivante :

N° 1. — La bordure extérieure sera de ton brun, & les oves faisant partie de cet encadrement seront en or glacé dans les ombres. Le fond qui se prolonge à l'intérieur de la bordure & sur lequel se détache le cartouche principal sera d'un ton bleu rompu assez vigoureux. Le fond de la partie ornée de rinceaux sera en ocre rouge clair.

Le cartouche principal, ainsi que l'agrafe du cintre inférieur & les culots qui s'y relient, seront peints en grisaille d'un ton vigoureux. Les guirlandes de fruits, de même que les petits ornements sortant des volutes latérales, seront en fin d'or rehaussé. Les oves formant bordure intérieure du cartouche seront en or, glacé d'un ton d'ombre. Le fond sur lequel se détache l'écusson sera en bleu vert. L'écusson lui-même sera couleur de vieux parchemin, & les banderoles seront peintes en grisaille. Les palmes accompagnant l'écusson seront en vert vigoureux & la couronne sera en fin d'or rehaussé.

Les rinceaux qui se détachent sur le fond d'ocre rouge clair seront peints en grisaille, légèrement nuancés de tons bleus & roses aux extrémités & dans les parties principales.

Les brindilles & les petites feuilles seront en or plat, légèrement redessinées.

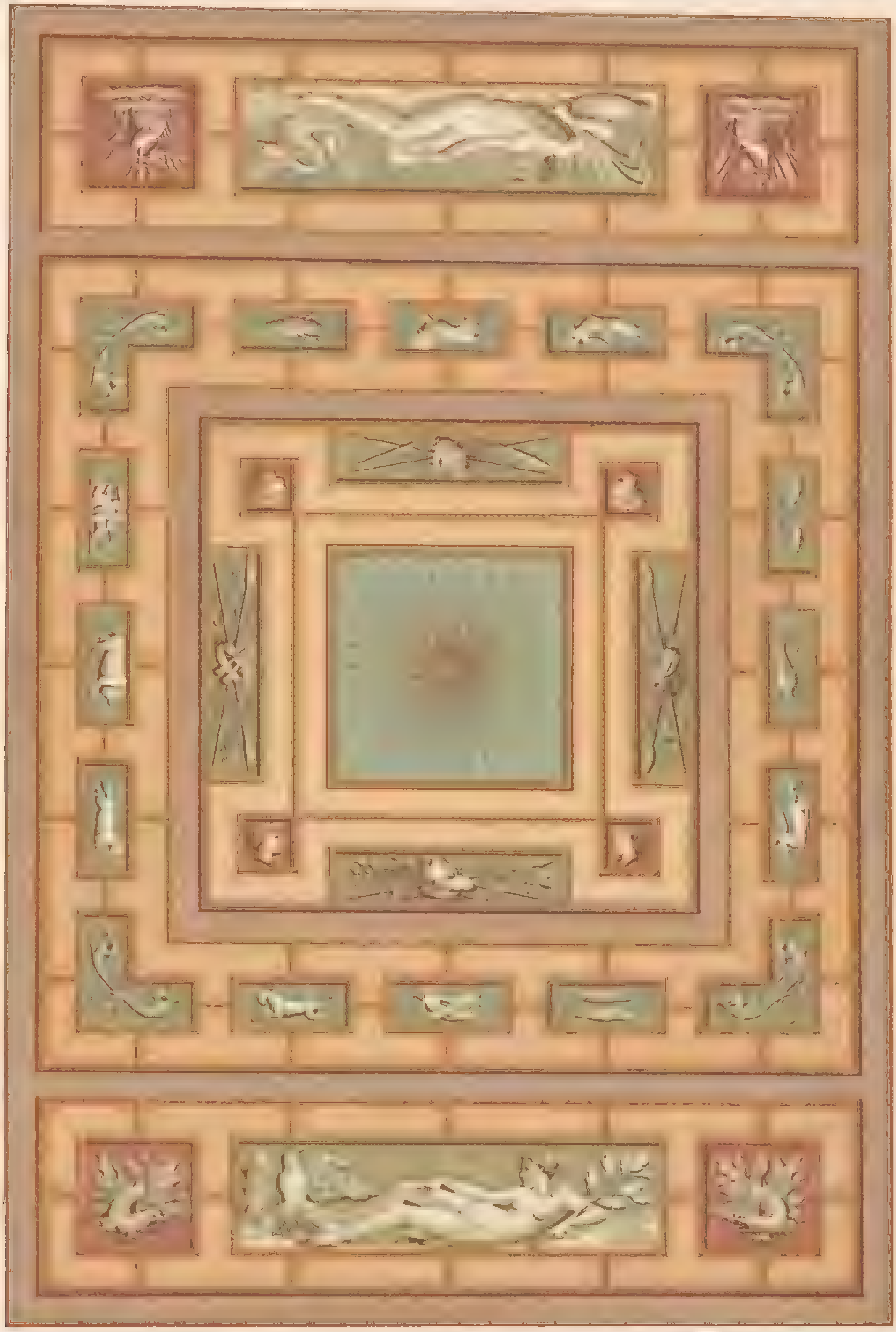
N° 2. Frise. — Fond gris bleuâtre clair. Les rinceaux en camaïeu rehaussés d'or. Les têtes de chérubin seront en fin d'or rehaussé, & les branches de laurier en vert vigoureux & rehaussées d'or.

N° 3. Dessous de porte. — Fond d'or. Cartouche & rinceaux en grisaille vigoureuse. La partie centrale du cartouche sera peinte en marbre rouge, & les rubans entourant les rinceaux en bleu verdâtre.



Fond de Tenture
(Genre Louis XIII)







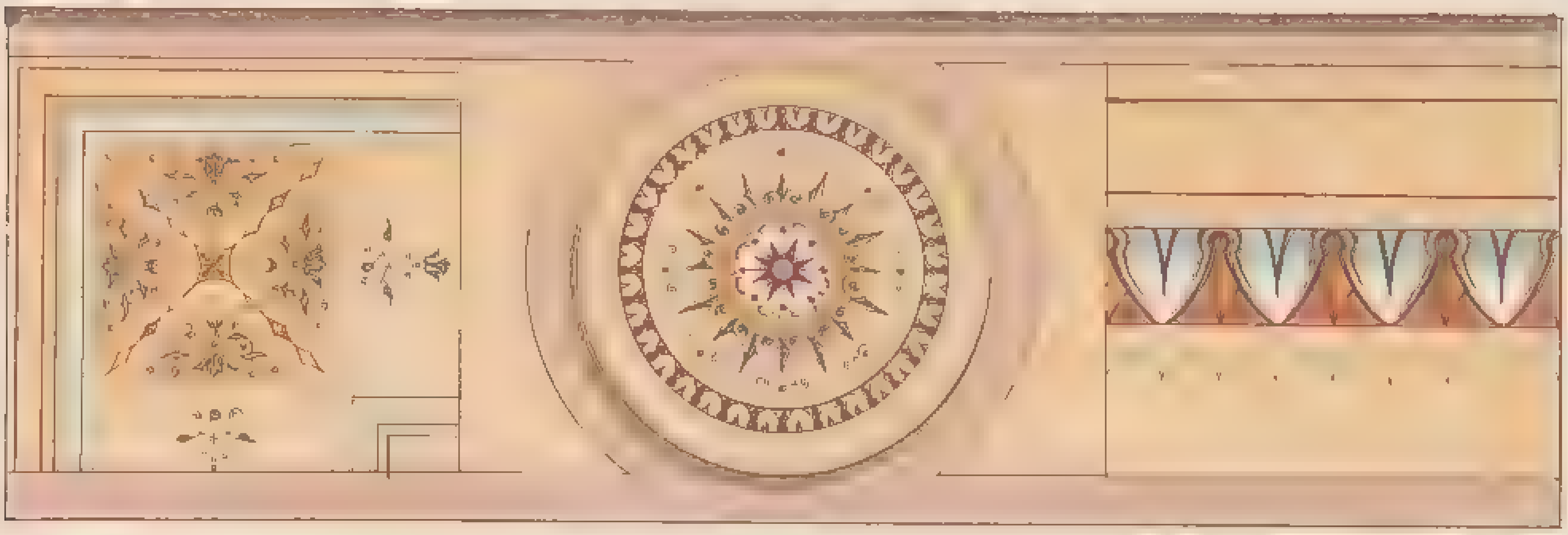
Ch Claesen Editeur, Paris Liège

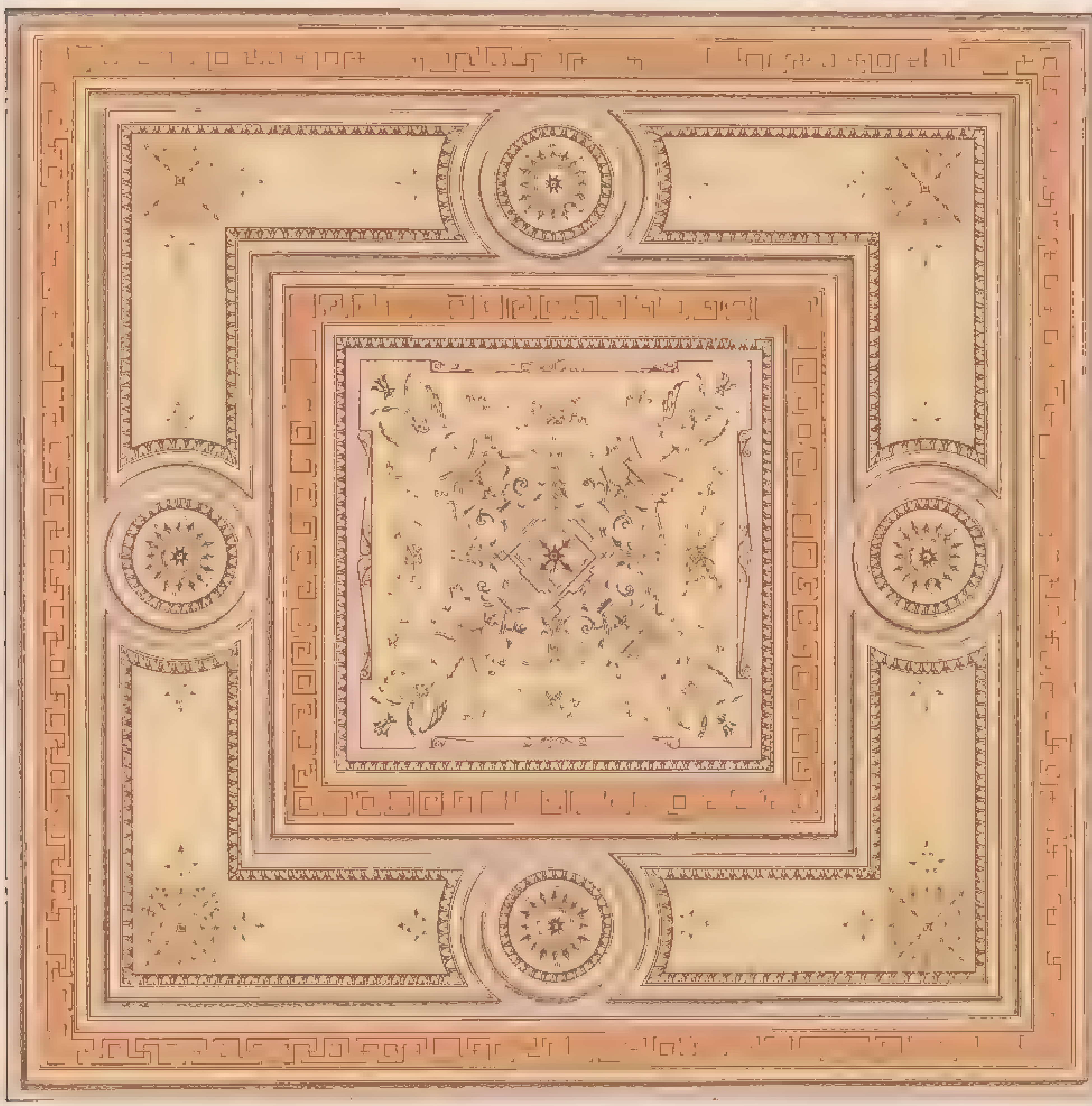
Plafond Salle de Bain

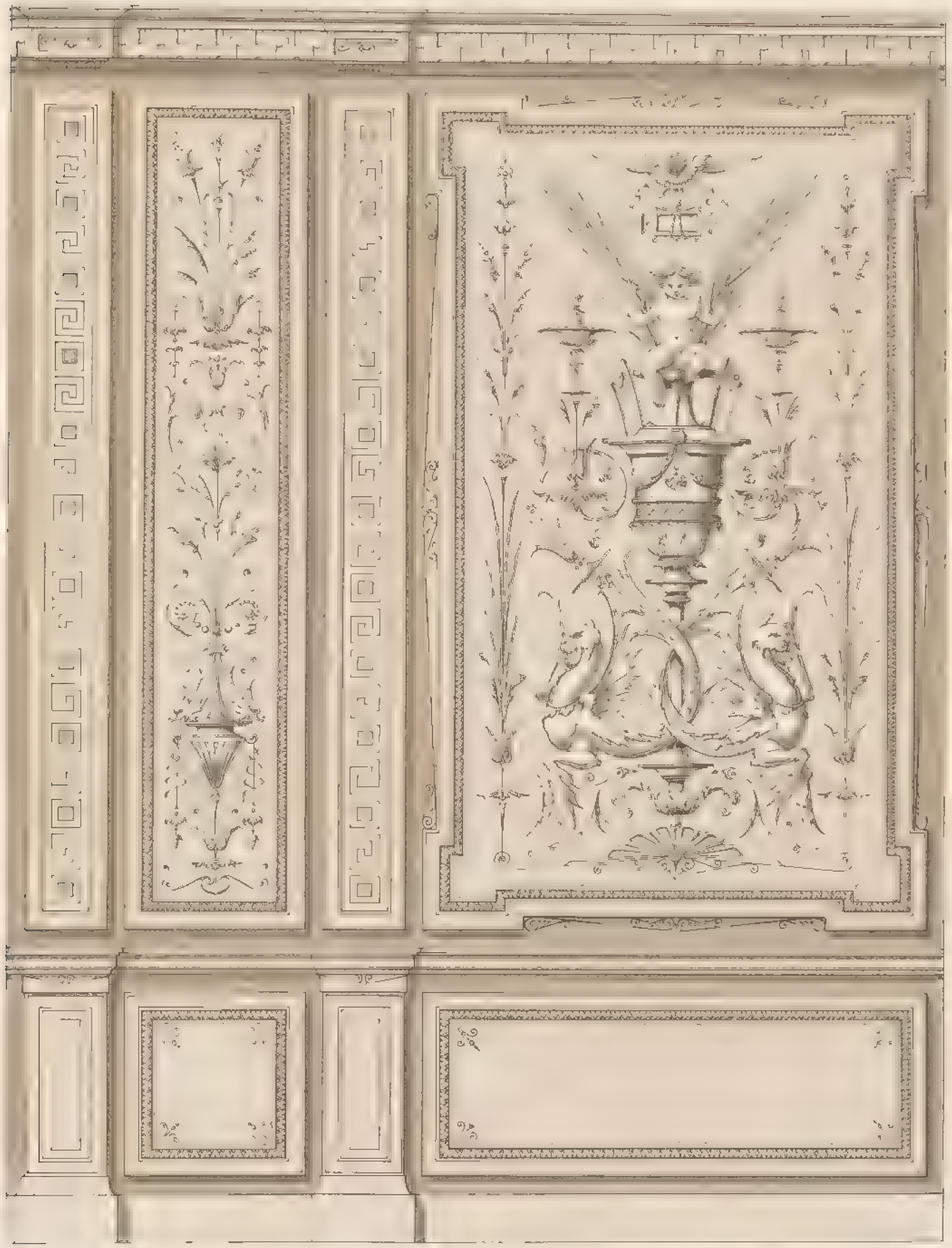
(Genre Louis XV)











PETIT SALON

(Genre Renaissance)

N° 1. Grand et petit panneau. — Fond ton de pierre coloré et clair. Les arabesques peuvent s'exécuter soit en coloris, soit en camaïeu, avec feints d'ors jaunes et verts, non rehaussés.

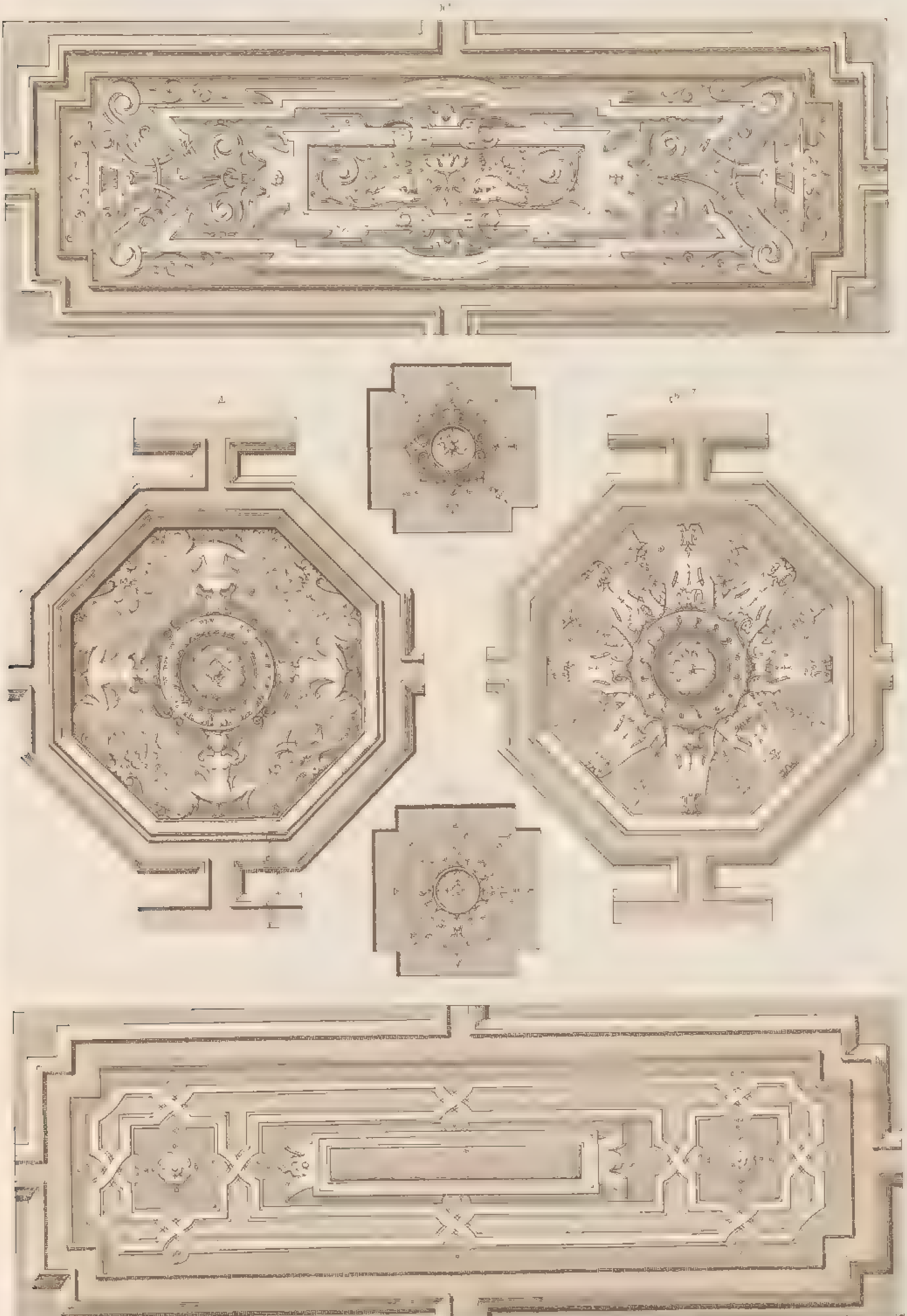
N° 2. Pilastres, corniche et socles du soubassement. — Fond ton de pierre plus coloré et plus soutenu que celui du grand panneau. Les petits carrés intercalés dans la grecque, ton ocre jaune. La grecque ainsi que les petits filets de la plate-bande encadrant les pilastres, ocre rouge.

Les feuilles d'eau encadrant les panneaux du lambris et du soubassement sont en blanc et refendues par un ton rouge vermillonné avec un simulé de modelé bleu fondu.

Les petits détails des modillons de la corniche et l'encadrement tenant à la plate-bande du grand panneau ainsi que ceux des socles du soubassement en ton ocre rouge.

Les champs encadrant les pilastres et les panneaux, d'un ton violacé rompu et chaud.





PANNEAUX ET DÉTAILS

(Genre Renaissance)

N° 1 et 2. — Motifs pouvant s'appliquer dans un panneau horizontal de forme allongée.

Ces deux motifs peuvent s'exécuter sur fond rouge ou bleu.

Le N° 1 sur fond rouge. L'encadrement en grisaille colorée, le cartouche formant la partie milieu en feints d'or jaune rehaussés d'or jaune, les arabesques de la partie centrale en coloris sur fond or.

Sur fond bleu. L'encadrement en grisaille blanche, le cartouche en feints d'or vert, rehaussés d'or vert, les arabesques en camaïeu bleu sur fond d'or vert.

Le N° 2 sur fond rouge. L'encadrement en grisaille colorée, le cartouche en marbre coloré, les petits filets encadrant les entrelacs ainsi que les rosaces en or.

Sur fond bleu. Dans les mêmes principes, mais le marbre sera moins coloré.

L'entourage dans les deux motifs et avec les deux fonds sera en ton de bois avec les moulures en or.

N° 3, 4, 5 et 6. — Détails grandis de la planche N° 48



Ch. Claesen Editeur Paris Liège & Br.

Plafond
(Genre Renaissance)



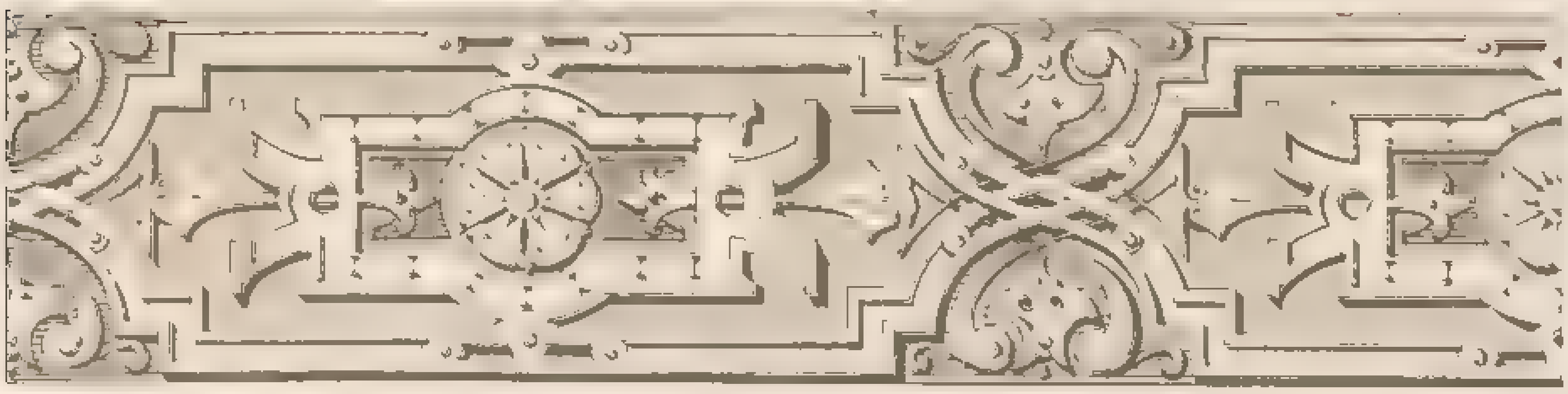
FOND ET BORDURE

(*Genre Renaissance*

Fond. — Les rinceaux, ainsi que les parties formant point milieu, peuvent se faire d'un ton cuir de Cordoue sur fond rouge. Les redessinés ainsi que le bertelé du fond en brun.

Les niellés s'échappent des rinceaux, ainsi que des parties milieu en or à plat, sertis d'un filet très-fin également en brun.

Bordure. — Mêmes principes pour les ornements, à l'exception du fond, qui pourrait être d'un ton bleu, rompu, redessiné et bertelé d'un ton brun.





H Gruz inv et del

Ch Claesen Editeur, Paris Liege & Berlin

Fond et Bordure
(Genre Renaissance)

N° 30





A. Gruz inv e

(Genre Renaissance moderne)









N° 48

Gruz inv et del — Claesen Éditeur — Liège & Berlin

(Renaissance)





Salle

(Genre Renaissance)

SALLE D'ARMES

(Genre Renaissance)

N° 1. — Panneau du milieu. Fond brun rouge; le contrefond qui l'entoure, rouge laqueux s'enlevant en valeur. Le filet bordant la moulure intérieurement, d'un ton brun très-soutenu

Le trophée en feints d'or jaune rehaussés d'or jaune, les deux palmes en feints d'or vert rehaussés d'or vert, les rubans en ton violet rehaussé d'or jaune.

N° 2. - Panneau de droite et de gauche. Mêmes principes que pour le panneau du milieu, sauf les fonds qui se feront en bleu soutenu et en rapport comme valeur avec le fond rouge du grand panneau.

La bordure des panneaux sera ton de bois clair assez coloré; les petites rosettes et les filets ornant la bordure en ton amaranthe soutenu. Les champs d'un ton violacé, rompu et chaud, les filets et les points dans les petites parties semi-circulaires, du même ton amaranthe que les filets des panneaux.

Ton de bois soutenu pour le soubassement plus clair, et semblable à la bordure des panneaux pour la corniche; les filets et les petites rosettes, en même ton amaranthe que ci-dessus

N. B. — Toutes les parties réservées en blanc, tant dans la lumière des moulures que dans les arabesques et les petits détails de l'entourage intérieur des panneaux, sont considérés comme étant en or.



PANNEAU

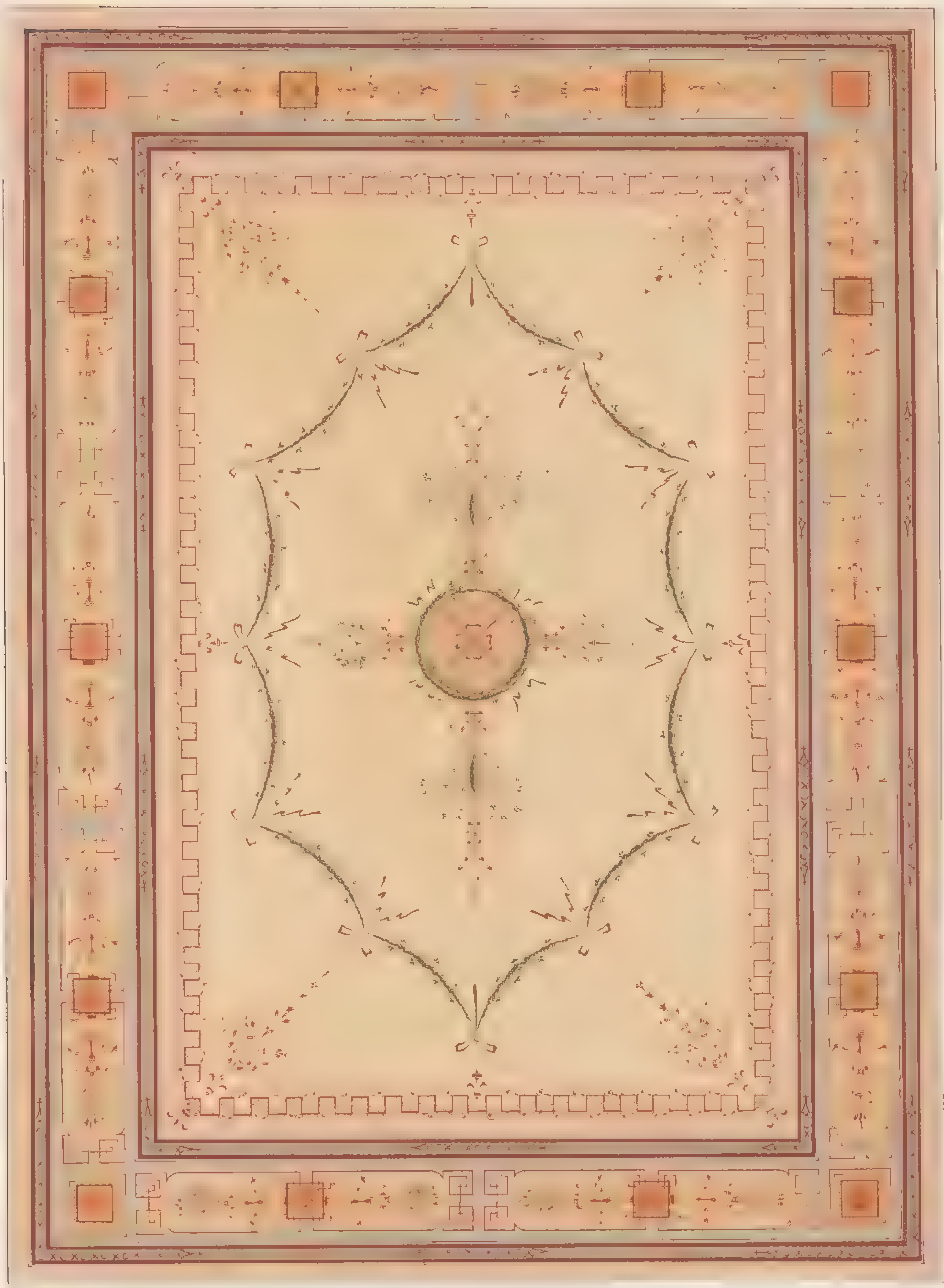
PANNEAUX

Genre Renaissance

N° 1. — Partie gauche et partie basse, arabesques en grisaille colorée sur fond d'or; le champ formant encadrement fond gris clair avec contre-fond gris bleu et filets brisés en brun; le fond des parties carrées haut et bas en brun rouge clair, le cartouche en grisaille colorée et feint d'or peint; le fond intérieur du cartouche, bleu bertelé; chiffres en or redessinés

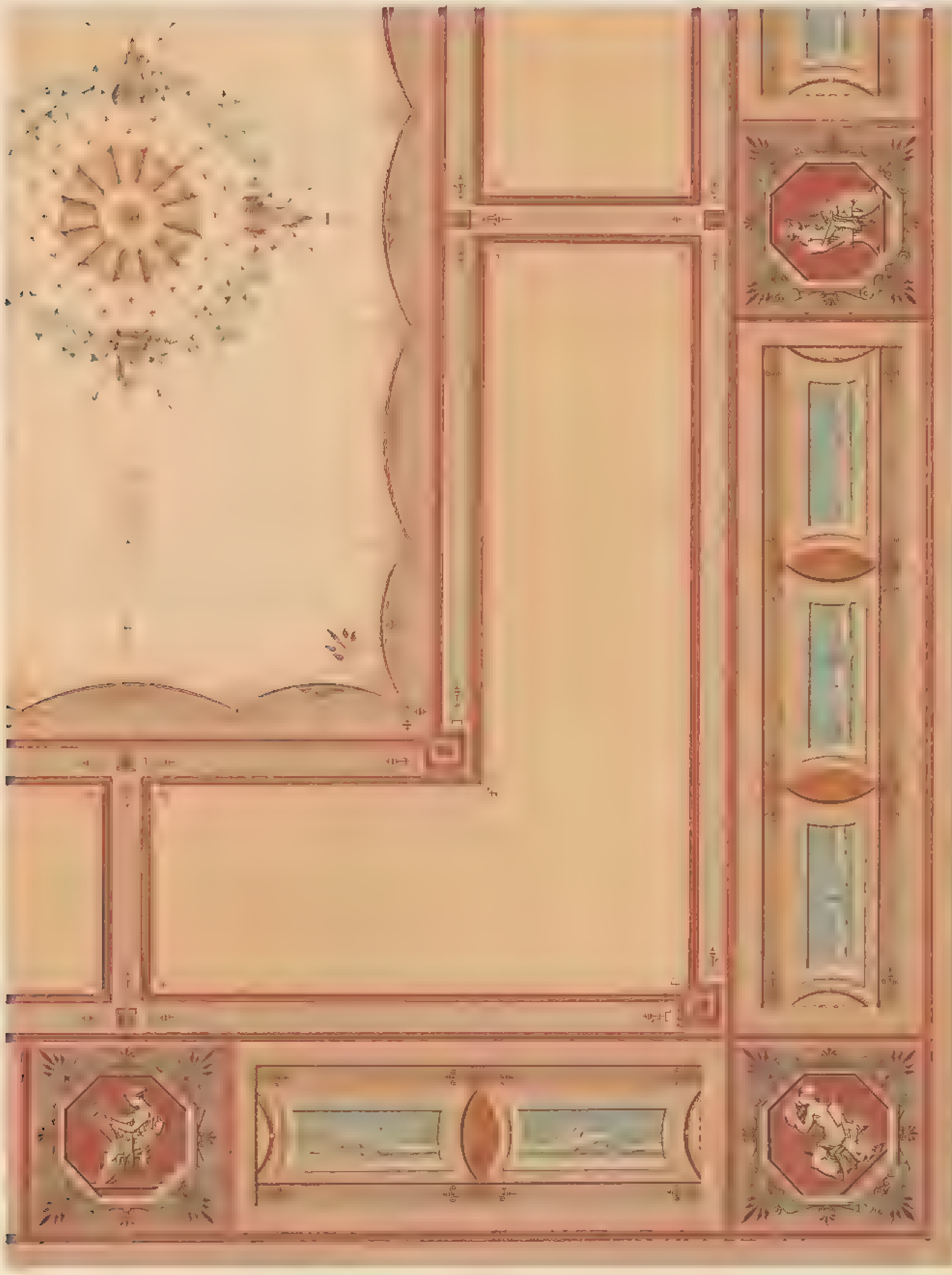
N° 2. — Partie droite et partie haute, arabesques en ton sur ton avec parties modelées et bertelées, redessinées par un serti sur fond de couleur.

Mêmes principes en sens contraire pour la partie milieu.



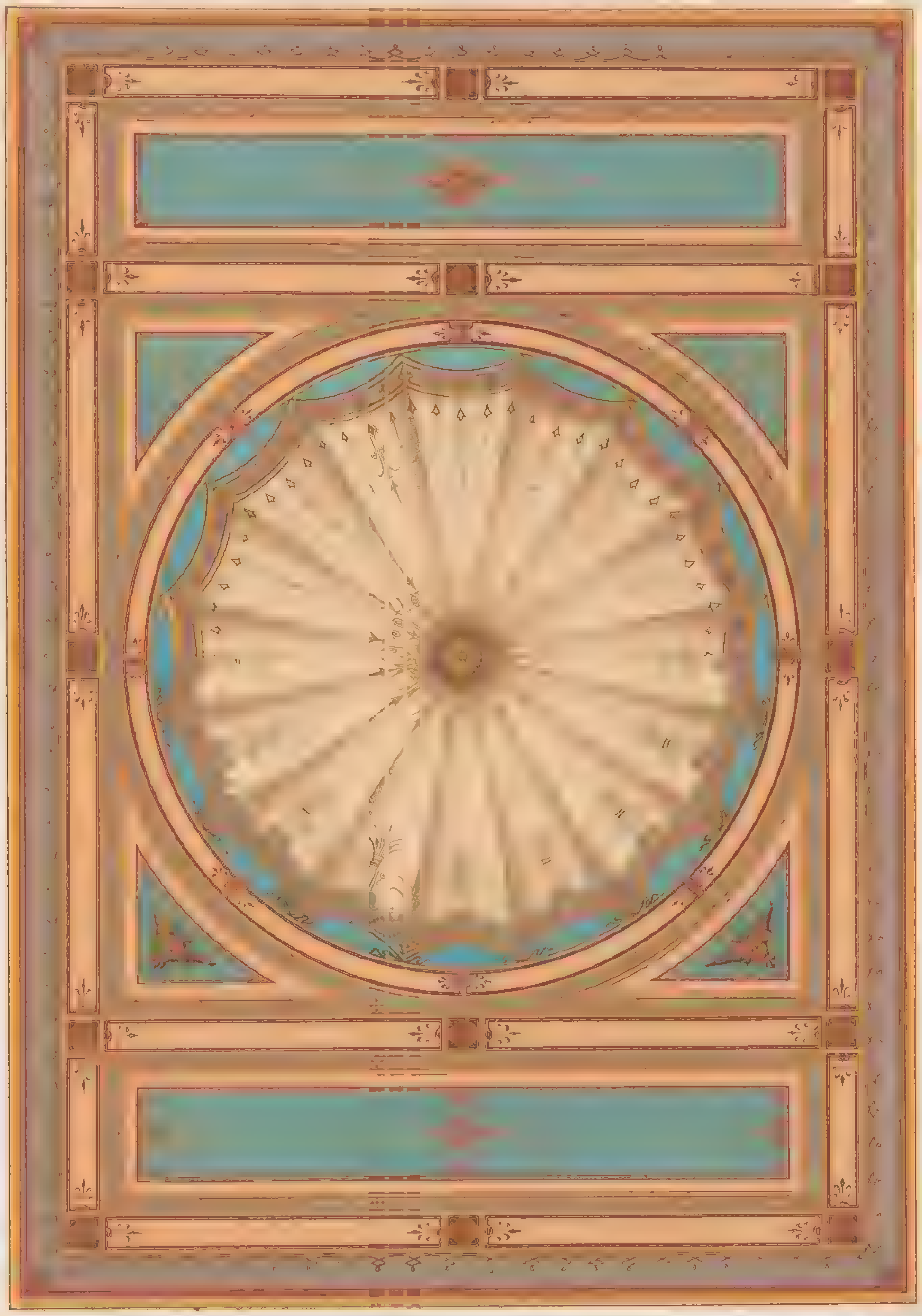


(GENRE GREC MODERNE)



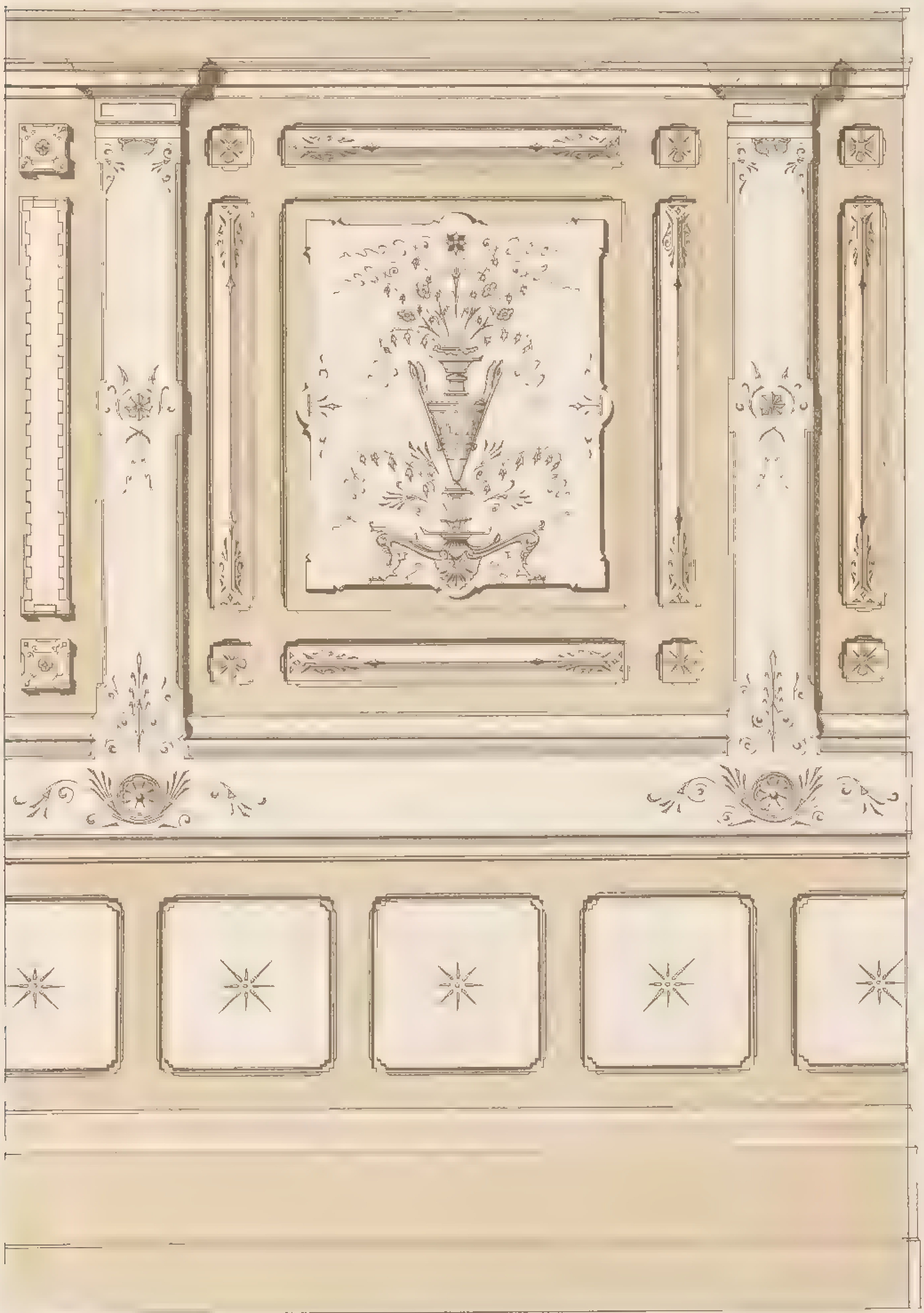
MODERNE)





TH. CLAESEN EDITEUR

PLAFOND PETIT SALON



SEN Editeur PARIS.

VESTIBULE

(Genre grec moderne)

N° 1. — Les pilastres ainsi que la plate-bande sur laquelle ils reposent, en ton de pierre clair Les demi-rosaces du haut, les rosaces du milieu ainsi que celles du bas des pilastres, sont considérées comme étant gravées. Les ornements et palmettes entourant les rosaces, en ton rouge vermillonné clair.

Les petits panneaux longs ainsi que les carrés entourant le panneau central, en ton de pierre un peu plus soutenu; les ornements en ton ocre jaune; les demi-rosaces des petites parties triangulaires des extrémités des panneaux longs en rouge. Les roses des panneaux carrés en rouge, et les petits traits en diagonale ainsi que les points du centre en brun.

Panneau central. — Fond blanc laiteux entouré d'un champ du ton de pierre clair des pilastres; la base sur laquelle repose le vase, en bronze vert antique conventionnel. Le vase ton terre cuite et ornements noirs; les palmettes, les tiges supportant les fleurs ainsi que les tiges des feuilles en rouge un peu clair. Les feuilles en vert bleu doux, les fleurs en rouge vermillonné avec petits redessinés.

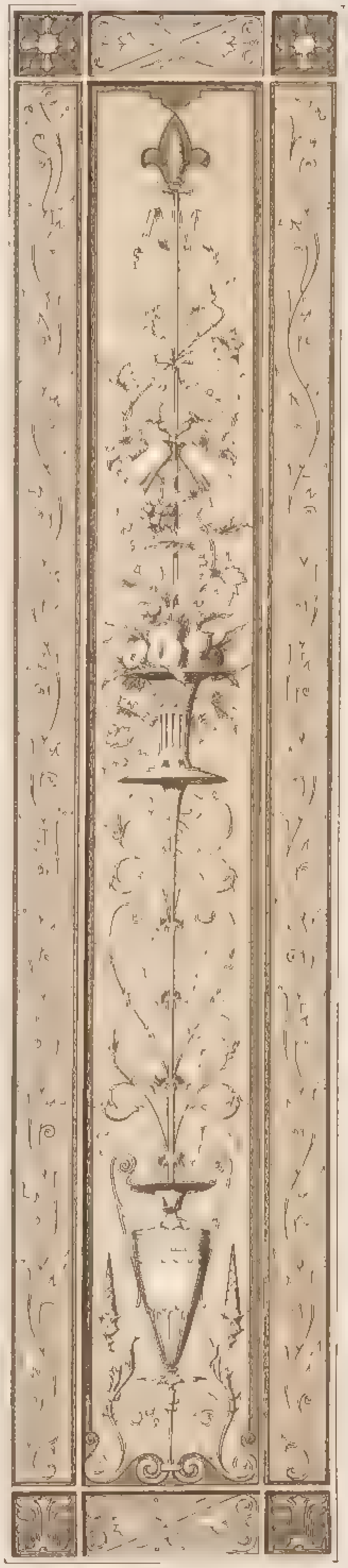
Les champs entourant les panneaux et les pilastres en ton violacé chaud et doux. Les panneaux du soubassement, ton de pierre soutenu avec étoiles en brun rouge; les champs en violet soutenu. La partie inférieure ton de pierre rompu et assez ferme pour supporter le tout.

LA PEINTURE DÉCORATIVE

N° 1



N° 2



H. Gruz inv. et del.

Ch. Claesen Éditeur

PANNEAUX

PANNEAUX

(Genre néo-grec moderne)

N° — Fond du panneau ocre rouge, l'entourage se silhouettant dans le haut et dans le bas en brun. Les ornements des rinceaux en ton vert bleu; les culots inférieurs d'où sortent les ornements ainsi que les deux rosaces avec ce qui s'y rattache, en feint d'or peint.

Les grappes de raisin et les campanules en coloris conventionnel; les feuilles de lierre en vert un peu plus atténué que les ornements, et les tiges en ton de bois clair

Les blés en feint d'or vert peint ainsi que les rayons de forme ellyptique entourant l'amphore; celle-ci en ton terre cuite avec méandres et palmettes en noir

Le support de l'amphore, sa tige, le cistre, le gland, la patère, l'extrémité des rubans et les palmettes du bas en feint d'or jaune peint.

Les rubans en ton bleu doux, éclairés d'un ton rose. La bordure entourant le panneau rouge foncé, les ornements jaune d'ocre, les petites feuilles de lierre vert bleu, les pointillés formant fleurs en ton blanc ivoire.

Les quatre parties carrées aux angles, fond brun foncé, les petits dauphins en feint d'or peint presque sans modelé.

N° 2 —, Mêmes principes que le N° 1, avec cette remarque que le vert des feuilles de vigne dans la partie supérieure du panneau pourrait différer du vert des feuillages et des ornements



FRISES COURANTES EN FEUILLAGE

(Genre moderne)

N° 1. — Les rinceaux peuvent s'exécuter, soit en coloris sur fond d'or à plat, soit en grisaille colorée sur fond jaune ocre.

N°s 2 & 3. — Feuillages de lierre & de cobéa en coloris conventionnel ou camaïeu ; cela dépend des fonds sur lesquels on voudrait les exécuter.

N°s 4 & 5. — Peuvent s'exécuter suivant les mêmes principes que les rinceaux du N° 1.

MOTIFS

DE

PEINTURE DÉCORATIVE

CLASSEMENT DES PLANCHES

GENRE LOUIS XIV

GENRE LOUIS XIII

GENRE RENAISSANCE

GENRE NÉO-GREC

GENRE MODERNE

PARIS. — J. CLAYE, IMPRIMEUR, , RUE SAINT-BENOIT. — [959]